

« La révolution numérique est liée à un projet de société »

La sociologue Monique Dagnaud rappelle l'esprit, fait d'un imaginaire et de valeurs, qui a soufflé aux origines de la révolution numérique. Elle dresse en outre un tableau très large des activités de l'économie collaborative.

Il sera question d'automatisation et de robotisation mercredi soir à Bozar, à l'occasion d'un débat organisé par la fondation P&V autour des impacts de celles-ci sur le travail. Monique Dagnaud y prendra la parole.

Qu'est-ce qui fait l'essence, selon vous, de la révolution numérique ?

La révolution numérique a débuté dans les années 70. À partir du moment où on a mis en place la possibilité de communiquer d'ordinateur à ordinateur. Au départ, donc, la révolution numérique est une révolution de la communication, qui se décentralise. Partis de hackers, de milieux universitaires, elle prend toute son ampleur lorsqu'internet devient un média dominant au début des années 2000 ; avec le retour abondant aux blogs, aux messageries d'abord. La montée en puissance des réseaux sociaux ensuite. L'apparition de l'économie collaborative, enfin, qui met en relation directe des individus, producteurs et consommateurs de services. Cette économie collaborative peut être marchande ou non marchande. Elle est

globale en fait au bric-à-brac très large avec des plateformes de type Uber, Airbnb, mais aussi des sites d'interactions où l'on échange des données, de articles, des informations. La révolution numérique s'est développée sous l'impulsion d'un imaginaire, de valeurs qui mettent au centre le pouvoir des individus, insistent sur le "full speech", c'est-à-dire l'idée d'échanges sans limites, ou encore le "free jobs", c'est-à-dire la gratuité des activités, même si cette gratuité est, à bien des égards, factice, avec une rémunération à la clé. Autrement dit, la révolution numérique est enchevêtrée, articulée avec un projet de société, une façon de concevoir la société.

Les débats actuels sur les bienfaits ou non de la révolution numérique, de

l'économie collaborative, débouchent régulièrement sur des positions antagonistes. Est-ce lié à l'extrême variété de ses aspects, à la multiplicité des acteurs qui y participent ?

Tout à fait. L'économie collaborative renferme des tas d'activités, dont certaines sont très qualitatives et non marchandes, qui entrent en résonance avec des idées très écologiques, de réutilisation de capital existant, de recyclage, de cooptation. L'économie collaborative englobe vraiment une très grande gamme d'activités souvent présentées de façon très positive sous l'idée que le collaboratif est basé sur une idéologie du partage, sur une égalité entre individus mis directement en relation... mais après avoir dit cela, il faut véritablement disséquer les différentes activités comprises sous l'appellation « économie collaborative ». Malgré l'idéal de départ et les rêves qui y étaient liés, des activités très marchandes, capitalistes et monopolistiques ont vu le jour. Comme processus de collaboration entre individus ou entre individus et entreprises, l'économie collaborative est en fait du plus bénéfique, participatif, non marchand, bien intentionné au plus marchand et au plus agressif d'un point de vue capitaliste, avec la formation de

« L'économie collaborative renferme des activités, dont certaines sont très qualitatives et non marchandes »

monopoles planétaires.

Une part de ces activités capitalistes et monopolistiques a-t-elle dévoyé l'économie collaborative des idéaux qui étaient les siens à l'origine ?

« Dévoiyé », je ne sais pas : le terme est lié à une connotation très morale. Disons que le mode de fonctionnement de l'économie collaborative a permis que de très nombreuses activités se développent, dont certaines restent dans l'épure de départ, avec une culture de bienveillance, du partage... D'autres ont vu le jour, portées par des entrepreneurs très capitalistes, qui se sont emparés de cette possibilité de mettre en relation directe des producteurs et des utilisateurs de services. Il est difficile tout

efois, je crois, de dire que cela s'est dévié. Au départ, il y avait des utopies, des imaginaires forts ; ensuite, des activités se sont développées dans des directions différentes. Ce qui s'est passé est assez classique dans l'histoire des sociétés, je crois. Déjà dans les années 90, il y avait des travaux très critiques sur ce que la révolution numérique allait devenir. Des chercheurs à l'époque sentaient déjà qu'on n'allait pas en rester à une culture du partage, du gratuit, et qu'il y avait des potentiels de développements très capitalistes. Longtemps, pourtant, une vision très optimiste, liée à l'utopie que la révolution numérique allait transformer la société, a eu cours. Jusqu'en 2011-2012, je pense. Elle s'est ensuite renversée, notamment après que l'on s'est aperçu que des sites utilisaient les données personnelles pour vendre de la publicité, après les révélations d'Edward Snowden, ou encore après que l'on s'est rendu compte que ces grandes entités transnationales détenaient un pouvoir gigantesque sur nos sociétés. ■

Propos recueillis par
MATHIEU COLINET

Monique Dagnaud

Monique Dagnaud est sociologue et directrice de recherche CNRS à l'Institut Marcel Mauss. Ses recherches portent notamment sur la communication et sur la culture des adolescents et post-adolescents. Elle s'est également intéressée à la mutation anthropologique induite par la société en réseaux. En 2016, elle a publié « Le modèle californien. Comment l'esprit collaboratif change le monde ».